



**FÉDÉRATION NATIONALE DES INDUSTRIES CHIMIQUES CGT**  
 CHIMIE (0044) . PHARMACIE INDUSTRIE (0176) . RÉPARTITION  
 PHARMACEUTIQUE (1621) . FABRICATION PHARMACEUTIQUE À FAÇON  
 (1555) . OFFICINES (1996) . LAM (0959) .). PÉTROLE (1388) .  
 CAOUTCHOUC (0045) . PLASTURGIE (0292) . INDUSTRIES ET SERVICES  
 NAUTIQUES (3236) . NÉGOCE & PRESTATIONS DE SERVICES DANS LES  
 DOMAINES MÉDICOTECHNIQUES (1982)

# EGALITÉ MIXITE

■ journée internationale des Droits de la Femme



■ journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale



■ journée mondiale contre l'homophobie, la transphobie et la biphobie



■ marche "Nous Toutes" contre les violences sexistes et sexuelles



■ journée internationale de lutte contre les violences faites aux femmes



■ journée internationale des personnes handicapées



# 21 mars 2022 contre la DISCRIMINATION RACIALE SYSTÉMIQUE

## Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

**L**e 17 décembre 2019, le Conseil des Prud'hommes a reconnu, pour la première fois en France, la notion de discrimination raciale systémique, à la suite de la saisine, en septembre 2016, de 25 travailleurs privés de titres de séjour, victimes de travail dissimulé et de conditions de travail indignes sur le chantier du 46 avenue de Breteuil à Paris.

**La notion de discrimination systémique ne figure pas dans le droit français. Cependant, un rapport remis en 2013 au ministère de la Justice la définit comme une discrimination qui relève d'un ordre établi provenant de pratiques volontaires ou non, neutre en apparence, mais qui donne lieu à des écarts de rémunération ou d'évolution de carrière entre une catégorie de personnes et une autre.** (Laurence Pécaut-Rivolier, «Lutter contre les discriminations au travail : un défi collectif», 2013). Ce jugement du CPH de Paris applique ce concept pour la première fois dans le secteur du BTP.

Le jugement obtenu aux Prud'hommes de Paris parvient à « écrire du droit ». Il possède tous les ingrédients nécessaires pour faire la démonstration de la discrimination raciale systémique. L'arme de la grève reconductible, l'action syndicale coordonnée entre organisations de la CGT, la médiatisation, le rapport de forces ont permis d'aboutir à la signature d'un accord et d'aller plus loin en créant du droit.

**Saisissons-nous de ce précédent pour défendre des travailleurs dans des situations similaires dans d'autres secteurs d'activité comme le traitement des déchets, la restauration, le nettoyage...**

Au-delà de la régularisation administrative, ce précédent pose aussi la question de la réparation et fait écho à la reconnaissance de la traite des êtres humains dans le milieu du travail, obtenue en février 2018 au tribunal correctionnel de Paris pour les

coiffeuses du 57 boulevard de Strasbourg. Ces premiers jugements qui font date, illustrent juridiquement les réalités que la CGT met en lumière depuis des années et la situation de vulnérabilité des travailleurs privés de droits parce que sans titres de séjour.

**Lutter, revendiquer, proposer, négocier, gagner des droits effectifs, réparer, créer de la jurisprudence.**

Le droit devient alors une continuité, une des concrétisations de l'action collective. Cela passe par le fait d'avoir des droits, le droit de pouvoir revendiquer et donc le droit au séjour et au travail.

**La CGT, au côté de nombreuses Organisations, revendique que les politiques migratoires françaises, mais aussi internationales soient repensées pour cesser de discriminer et d'exploiter des êtres humains victimes de la misère, de guerres coloniales ou des besoins des sociétés capitalistes d'amplifier leurs profits en pressurant les plus fragiles et les moins défendus : les travailleuses et les travailleurs migrants.**

À l'heure où l'on assiste à l'inacceptable tri des migrants et réfugiés ukrainiens, relayé par un discours raciste décomplexé de nombre de médias justifiant l'accueil des ukrainiens a contrario des Afghans ou Syriens que nous avons nous-mêmes bombardés, **la CGT se bat pour que les discriminations et la stigmatisation des travailleuses et des travailleurs disparaissent et que les droits humains soient applicables à toutes et tous.**